



SAS CP IMMO au capital de 5000 € - RCS BAYONNE 794833947
Siège social : 9 Avenue de Verdun 64500 ST JEAN DE LUZ
Tél : 0559262418 - E-mail : stjeandeluz@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} janvier 2014

Honoraires de transaction (Hors cas particulier- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 15.000 à 44.999 €	4 166.67 €	5 000.00 €
De 45.000 à 59.999 €	5 000.00 €	6 000.00 €
De 60.000 à 74.999 €	6 250.00 €	7 500.00 €
De 75.000 à 109.999 €	7 500.00 €	9 000.00 €
De 110.000 à 129.999 €	8 750.00 €	10 500.00 €
De 130.000 à 159.999 €	10 000.00 €	12 000.00 €
De 160.000 à 229.999 €	12 500.00 €	15 000.00 €
De 230.000 à 329.999 €	16 666.66 €	20 000.00 €
De 330.000 à 429.999 €	20 833.33 €	25 000.00 €
Plus de 430 000 €		6 %
Terrain à bâtir < 2.000.000 €		10 %
Terrain à bâtir > 2.000.000 €		5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cas particulier

→ honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 1^{er} janvier 2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Logement de moins de 90 m² :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 6 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 6 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.

Logement de plus de 90 m² :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 4 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 4 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.

Honoraires pour les baux d'habitation meublés : 12% du loyer annuel hors charges à partager par moitié entre le locataire et le bailleur.

N° TVA intra-communautaire :FR 32794833947– Titre professionnel : Agent immobilier- Carte professionnelle n°2013-1562-T délivrée par la préfecture de Pau 2 rue Marechal Joffre 64000 PAU – Activité : Transaction - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)> - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.